

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 25 NOVEMBRE 2025 -

DÉCISION N° 25 - 09 - 059

Le bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 30 juin 2025 s'est réuni le mardi 25 novembre 2025 à partir de 11 heures au SDIS, sis 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Présents :

- ✓ Georges ZIEGLER (Président)
- ✓ Fabienne PERRIN (vice-présidente)
- ✓ Luc FRANCOIS (vice-président)
- ✓ Pierre DEVEDEUX (vice-président)
- ✓ Nicole PEYCELON (membre du bureau)

Décision 6 : Les avenants aux marchés de travaux d'extension et réhabilitation du centre d'incendie et de secours de Roanne relatifs aux lots numéros 2, 9, 10, 11, 15 et 18.

En raison de contraintes survenues en cours d'exécution, les titulaires des lots numéro 2 « Démolition », lot 9 « Bardage-couverture-étanchéité », lot 10 « Façade », lot 11 « Serrurerie-Métallerie-Portails », lot 15 « Menuiserie intérieure bois » et lot 18 « Chauffage-Ventilation-Plomberie-Sanitaire » ont chacun dû fournir des travaux supplémentaires, ou ne pas en réaliser certains, pour finaliser l'ensemble des prestations initialement attendues.

Les présents avenants ont pour but d'intégrer et de modifier en conséquence les décompositions des prix globale et forfaitaire (DPGF) respectives de ces marchés.

Avenant n°3 au lot 2 : «Démolition» : POILANE DEMOLITION :

Cet avenant a pour objet les modifications suivantes :

Travaux en moins-value :

- Non dépose des fenêtres des chambres = - 2 800 € HT
- Non dépose de portails = - 700 € HT

Sous-total : - 3 500 € HT

Le montant global de ces modifications représente une moins-value de 3 500 euros HT (4 200 € TTC), soit une diminution de 0,47 % du montant HT initial du marché et une modification du montant du marché après avenant n°2 fixé à 124 658,50 € HT (149 590,20 € TTC) corrigé à 121 158,50 € HT (145 390,20 € TTC).

Avenant n°4 au lot 9 : « Bardage-Couverture-Etanchéité » : ETANCOBA / SERAILLE :

Cet avenant a pour objet les modifications suivantes :

Travaux en plus-value :

- Atelier et plateau technique : barre d'accroche et échelle : + 2 954 € HT
- Gymnase : base bardage 20 cm au lieu de 30 et isolation de l'élévation au-dessus du relevé d'étanchéité : + 1 246 € HT

Sous-total : + 4 200 € HT

Travaux en moins-value :

- Suppression de la protection façade en panneaux composites : - 2 688 € HT
- Suppression pour doublon de la couvertine métallique : - 2 657,20 € HT

Sous-total : - 5 345,20 € HT

Total : - 1 145,20 € HT

Le montant global de ces modifications représente une moins-value de 1 145,20 euros HT (1 374,24 € TTC), soit une diminution de 0,06 % du montant HT initial du marché qui passe de 1 838 963,18 € HT (2 206 755,82 € TTC) à 1 837 817,98 € HT (2 205 381,57 € TTC).

Avenant n°1 au lot 10 : « Façade » : PETRUS CROS SN :

Cet avenant a pour objet les modifications suivantes :

Travaux en moins-value :

- Suppression de la bavette aluminium sur fenêtres chambres : - 2 880 € HT

Le montant global de ces modifications représente une moins-value de 2 880 euros HT (3 456 € TTC), soit une diminution de 1,04% du montant HT initial du marché qui passe de 277 007,90 € HT (332 409,48 € TTC) à 274 127,90 € HT (328 953.48 € TTC).

■ Avenant n°1 au lot 11 : « Serrurerie-Métallerie-Portails » : CHATRE :

Cet avenant a pour objet les modifications suivantes :

Travaux en moins-value :

- Suppression de la couverture métallique : - 4 080 € HT
- Moins-value pour modifications zone de lavage plateau technique : - 1 084 € HT

Sous-total : - 5 164 € HT

Le montant global de ces modifications représente une moins-value de 5 164 euros HT (6 196,80 € TTC), soit une diminution de 2% du montant HT initial du marché qui passe de 258 223,30 € HT (309 867,96 € TTC) à 253 059,30 € HT (303 671,16 € TTC).

■ Avenant n°1 au lot 15 : « Menuiserie intérieure bois » : GARDETTE / ARTISAN DU BOIS :

Cet avenant a pour objet les modifications suivantes :

Travaux en plus-value :

- Palier R+1 et perche de feu : bloc porte à 2 vantaux CF1/2H : + 1 456 € HT
- Escalier + palier RDC : bloc porte à 2 vantaux tiercé : + 1 456 € HT
- Circulation (chambres femmes) RDC : Bloc porte à 2 vantaux tiercé : + 1 526 € HT
- Sous-sol : bloc porte à 1 vantail âme plein : + 1 211 € HT

Sous-total : + 5 649 € HT

Le montant global de ces modifications représente une plus-value de 5 649 euros HT (6 778,80 € TTC), soit une augmentation de 0,74 % du montant HT initial du marché qui passe de 765 116,70 € HT (918 140,04 € TTC) à 770 765,70 € HT (924 918,84 € TTC).

■ Avenant n°2 au lot 18 : « Chauffage-Ventilation-Plomberie-Sanitaire » : NEEL FRAISSE :

Cet avenant a pour objet les modifications suivantes :

Travaux en plus-value :

- Dévoiement eau froide depuis fonte enterrée vers bride dans la remise existante : + 3 946,50 € HT
- Remplacement douche avec douchette :
 - Phase 1 : 2 douches vestiaire plateau technique : +199,16 € HT
 - Phase 2 : 6 douches vestiaire remise : + 1 194,96 € HT

Sous-total : + 5 340,62 € HT

Le montant global de ces modifications représente une plus-value de 5 340,62 euros HT (6 408,74 € TTC), soit une augmentation de 0,68 % du montant HT initial du marché hors PSE qui passe de 781 840,07 € HT (938 208,08 € TTC) à 787 180,69 € HT (944 616,82 € TTC).

**Vu le rapport présenté par le Président,
le bureau prend la décision suivante :**

Article unique :

Le bureau du Conseil d'administration approuve les projets d'avenants aux marchés de travaux d'extension et réhabilitation du centre d'incendie et de secours de Roanne relatifs aux lots numéros 2, 9, 10, 11, 15 et 18 présentés et autorise le Président à signer les documents joints en annexes avec les entreprises concernées.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours
de la Loire



Georges ZIEGLER